

Fay-aux-Loges

ZAC des Loges : la première tranche de travaux est engagée



Jeudi, sur le site de la ZAC des Loges. Le premier coup de pelle a officialisé le lancement des travaux.

La première tranche de travaux, sur les trois prévues, de la zone d'activité des Loges a officiellement été lancée par la communauté de communes des Loges, jeudi matin.

En présence des élus du conseil communautaire, du sénateur Jean-Pierre Sueur, du conseiller général, Daniel Mériaux, de l'agence de développement économique du Loiret (Adel) et des entreprises, le premier coup de pelle symbolique a ouvert la voie d'accès au site.

Inscrit dans une démarche de qualité environnementale, l'chantier, dont le coût s'élève à 3.500.000 euros, va se poursuivre pendant six mois. Sachant que l'aménagement total des 65 hectares de la zone est évalué entre 12 et 15 millions d'euros. Trois entreprises ont déjà déposé un dossier en vue de s'y implanter. Plus tôt dans la matinée, la rue baptisée « Bernard-de-la-Rochefoucauld » dans la zone de

l'Évangile avait été inaugurée en témoignage de l'admiration de la municipalité fay-cienne pour cet homme visionnaire. Un hommage qui n'a pas été sans susciter quelques émotions pour le président fondateur, en 1996, de la communauté de communes des Loges. « *Un précurseur de l'intercommunalité dont le parcours est aussi original qu'exemplaire* » a tenu à souligner le sénateur avant que le président, Arnaud de Beauregard, n'ajoute « *vous avez ouvert la voie dans bien des domaines. C'est un juste retour qu'une de nos rues porte votre nom* ».

La réunion avec les entreprises qui s'est ensuite tenue à la salle polyvalente a donné l'occasion au maire de Bouzy-la-Forêt, François Daubin de présenter la CCL constituée à ce jour de quatorze communes, ses compétences ainsi que les opérations réalisées et en cours.